

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 49 (1913)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

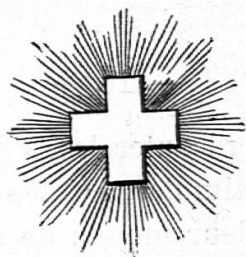
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIX^{me} ANNÉE

N° 2.



LAUSANNE

11 Janvier 1913

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : Scharrelmann. (Suite). — *Histoire de la pédagogie.* — *Nouveauté littéraire.* — *Chronique scolaire : Vaud. Jura bernois. Neuchâtel.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *L'alpha et l'oméga de toute préparation.* — *Fragment de la mort de Moïse.* — *Simples leçons de choses.* — *Orthographe.* — *Rédaction.* — *Calcul oral.* — *Histoire.* — *Cours complémentaires.* — *Problème pour les maîtres.*

SCHARRELMANN (Suite.)

Nous sommes d'accord avec Scharrelmann quand il dit : « Ils sont peu nombreux ceux qui, parmi nous, pensent à examiner l'effet artistique produit par chaque parole qui sort de leur bouche. Les auteurs tout au plus connaissent aujourd'hui un tel souci. Et pourtant, la parole, parlée ou écrite, est le moyen le plus naturel de nous exprimer ; son empire est mille fois plus grand que celui de la couleur. Le côté artistique en nous est ce qui importe le plus dans notre enseignement. Sa culture est la meilleure préparation. Mais celui-là seul est vraiment artiste qui peut s'élever assez haut au-dessus de la matière pour tirer parti pour son enseignement de chaque événement extérieur, de chaque état d'âme. Un maître qui ne sait pas inventer des histoires, qui ne sait pas découvrir un côté absolument neuf au sujet le plus ennuyeux, qui ne sait ni peindre ni composer, un tel maître n'est qu'une demi-valeur qui l'on ne peut employer qu'au degré supérieur — et là encore avec prudence. (Voir dans la partie pratique, l'alpha et l'oméga de toute préparation.)

Eveiller les forces de l'esprit, les pousser vers une activité toujours plus forte, voilà tout le secret de la pédagogie, d'une pédagogie, il est vrai, qui doit encore se frayer son chemin.

Tous les jours, il faut faire inventer, composer et *peindre* les

enfants, il faut les faire raconter leurs jeux, leurs joies et leurs souffrances; il faut les stimuler par des récits pleins de vie et de fantaisie; ce sera le meilleur moyen de sauver en eux la compréhension des beautés de la vie et d'éveiller en eux la joie de vivre. »

Vous le voyez : ce n'est pas peu de chose ce que notre auteur demande là des instituteurs. Combien d'entre nous possèdent son imagination, son esprit, sa facilité vraiment extraordinaire de se faire comprendre des enfants ?

La fantaisie joue chez lui un rôle prépondérant ; c'est elle qu'il appelle à son secours quand, comme il dit : « le télescope et le microscope refusent leurs services. » Elle nous révèle des mondes nouveaux, au delà de nos sens, elle nous procure comme une seconde vue. « Depuis que j'ai reconnu cela », écrit-il, « je ne me fâche plus contre les plans d'études superficiels et si peu appropriés aux enfants. » Pour donner à son enseignement une tournure nouvelle et intéressante, il prend un des sujets du plan d'études, détaille la matière et trouve ainsi un grand nombre de sous-titres dont chacun pourra former le noyau d'une leçon. C'est ainsi qu'à propos de la vache, il parle à ses élèves de la circulation du sang, des phénomènes de l'assimilation, du système musculaire, des vaisseaux lymphatiques, de la charpente osseuse, etc.

Ici, comme pour d'autres points, Scharrelmann, malgré son habileté de présenter à ses élèves les matières les plus abstraites, ne doit être imité qu'avec prudence, car en suivant la voie tracée par lui, l'enseignement deviendrait d'une prolixité telle que les enfants se perdraient absolument dans les détails.

Nous devons faire la même réserve pour l'enseignement de la religion. Après avoir constaté la grande difficulté que l'on éprouve à rendre compréhensibles aux élèves de 6 à 9 ans un certain nombre de récits de la Bible qui ont pour théâtre un monde complètement étranger à leurs idées, notre auteur continue en disant : « Dans ce cas, il ne me reste rien d'autre à faire qu'à moderniser les récits. Isaac demeurerait avec sa femme dans les environs de Brême, on y mangeait des biscuits, les abeilles butinaient dans les jardins; devant la porte se trouvait un banc; Eliézer savait jouer l'harmonica, son voisin pratiquait le sport de la bicyclette, le facteur apportait tous les matins le *Journal de Brême*, dans

lequel Isaac lisait le soir à sa femme les épisodes de la guerre entre Anglais et Boers. Il faut entrer dans tous les détails, tout doit être motivé et modernisé pour être mis à la portée des élèves, ce sont là les trois grands principes qui me guident. » (Voir dans la partie pratique : « Fragment de la mort de Moïse. »)

Scharrelmann a lui-même prévu les objections, car il continue : « Oui, mais que deviennent la fidélité et la vérité historiques ? Qu'on y renonce sans hésitation. Comme les peintres du moyen âge dessinaient les personnages bibliques dans les costumes de leur époque, dans des paysages allemands, nous devons les transplanter dans l'entourage des enfants, afin qu'ils deviennent vivants. Les raisons les plus plausibles de la psychologie nous obligent à renoncer, au début, à la vérité historique. Peu à peu, dans le cours des années, l'enseignement devra chercher à suivre l'histoire de la civilisation, mais très lentement, sans précipitation. Les résultats, les abstractions seront bons, tout au plus, pour « tourmenter » les élèves du degré supérieur ; mais au début, seul un récit qui ne laissera subsister aucun Pourquoi ? sera digne d'être raconté. »

Je ne sache pas — et c'est fort heureux pour la jeunesse — que Scharrelmann ait gagné, dans ce domaine, beaucoup de partisans. Pour ma part je préférerais ne pas du tout enseigner l'histoire biblique plutôt que de la défigurer à un tel point ¹.

Mais n'allez pas croire que notre instituteur de Brême n'applique les principes indiqués qu'à l'histoire biblique. Il le fait également pour l'histoire profane, pour la géographie, pour les sciences ; partout il entre dans les moindres détails, motive tout pour se mettre à la portée des élèves. « Nous devons avoir le courage d'estimer

¹ On peut se demander pourquoi il n'y a pas renoncé lui-même. Voici sa réponse : « Je veux raconter l'histoire biblique dans le but d'éveiller l'intérêt pour les civilisations étrangères. La vérité est dans tout. C'est là un fait d'une importance si considérable qu'on ne peut pas le communiquer assez tôt à l'enfant ; il doit apprendre que même dans l'erreur la plus grossière, il y a un tout petit noyau de vérité. Aucune forme de la vie religieuse ne doit être présentée aux enfants comme étant ridicule, car le fruit le plus abominable de l'enseignement de la religion est l'intolérance. Je veux raconter des histoires bibliques pour éveiller l'intelligence du crime. Les enfants doivent apprendre à savoir que le criminel le plus ignoble est encore et malgré tout, un homme et que la pitié et l'amour envers lui sont plus à leur place que le dégoût et le mépris. Je veux encore raconter les histoires bibliques pour avoir l'occasion de faire comprendre aux enfants quelques-uns des problèmes modernes ».

très peu des faits, des résultats scientifiques, des vérités; car à côté de la vérité extérieure, que notre raison peut contrôler, il y en a une intérieure qui veut être non pas comprise par le cerveau mais sentie par le cœur, et c'est à elle que tout doit se subordonner à l'école. Cette vérité intérieure, je la sers davantage en développant mes facultés productives que par la lecture d'ouvrages. (Voir : « l'alpha et l'oméga de toute préparation. ») « Il y avait une fois deux enfants qui allèrent », etc., c'est la parole magique qui conduit aux pays les plus éloignés, aux animaux les plus étranges, à tous les métiers et à toutes les occupations, à la navigation et à l'industrie dans toutes ses manifestations. « Et cette parole magique, Scharrelmann la manie avec un talent auquel j'ai déjà rendu hommage et qui séduit facilement les lecteurs. (Voir prochainement dans la Partie pratique : « Promenade dans le cerveau. »)

Dans ce qui précède, on aura déjà pu voir qu'il ne fait pas très grand cas de la valeur éducative des connaissances réales. Pour lui, les connaissances de l'homme et de la vie humaine ont plus de valeur et sont bien plus utiles que celles des animaux et des plantes. « Les plans d'études sont basés sur des connaissances élémentaires de l'histoire naturelle qui sont bonnes pour la campagne mais que les enfants de la ville ne possèdent pas. Le livre de l'homme est le plus concluant que la nature ait écrit. Si l'on essayait de placer au centre de l'enseignement l'homme avec ses joies et ses souffrances, son travail et son destin, on aurait une abondance de matières également intéressantes pour grands et petits et éternellement nouvelles. Je veux éduquer des hommes en faisant étudier l'homme et ses œuvres. » Il résulte de là que, pour Scharrelmann, l'école de la ville a un énorme avantage sur celle de la campagne. D'après lui toujours, l'étude des objets de la nature n'a de valeur éducative que quand ils peuvent être présentés sous une forme artistique.

(A suivre.)

Histoire de la pédagogie.

Dans une réunion de professeurs anglais d'écoles normales, M. Welden, de Ledds, a insisté sur l'importance de l'histoire de la pédagogie. Elle donne, selon lui, aux instituteurs une idée plus haute de leurs fonctions, les met en garde contre leur tendance à oublier que l'école n'est qu'un facteur dans l'éducation des enfants et fait nettement ressortir les mauvais résultats de l'enseignement qui ne reste pas en contact avec la vie.

NOUVEAUTÉ LITTÉRAIRE

A signaler à nos lecteurs une nouveauté littéraire qui a sa place toute désignée dans une bibliothèque populaire : *Edouard Vautier, Chansons du Pays de Vaud* ; Lausanne, Payot & C^{ie} 1913, prix 3 fr. 50. Dans son volume, le jeune poète vaudois chante l'avril et ses fleurs, les heures du soir et les heures moroses, l'amour, le village et l'alpe. Parmi les meilleurs couplets se placent les *Chansons du cru*, dont nous goûtons toute la saveur, le charme exquis, à preuve cette *Chanson de Jean Rosset*, dont nous ne citons que la première et la dernière strophe pour n'en pas déflorer l'intérêt :

Jean Rosset se lève à bonne heure
Car il doit l'exemple aux humains,
Et la journée est bien meilleure,
Quand il est tôt sur les chemins.

.

Mais Rosset s'est allé réduire,
Et ma foi ! tout irait bien mieux
Si chacun savait se conduire
Comme Jean Rosset dans les cieux.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Département de l'Instruction publique et des Cultes.**
(Compte rendu pour 1911, suite).

Enseignement ménager. — Cet enseignement a aussi préoccupé le Département de l'Instruction publique, et il cherche à lui donner plus d'extension.

Une personne compétente a été chargée d'étudier cette question et de faire des propositions à ce sujet. En attendant, le Département veille à ce que dans les nouveaux bâtiments scolaires, des locaux soient réservés en vue de cet enseignement.

Il y a des progrès réjouissants à enregistrer ; plusieurs villes possèdent des écoles ménagères, telles : Lausanne, Yverdon, Nyon, Vevey, Montreux. Il y a lieu de saluer avec joie ces initiatives des autorités locales et il est heureux de les voir aller de l'avant dans ce domaine si important de l'éducation de la jeune fille.

Surveillance des écoles. — Les inspecteurs de l'enseignement primaire ont procédé, en 1911, aux inspections, visites examens, etc., ci-après :

Inspections de classes, 927 ; visites des cours complémentaires et préparatoires 520 ; examens des cours complémentaires au printemps, 244 ; examens d'exemption pour les mêmes cours en automne, 39 ; examens de recrues, 45 ; enquêtes, reconnaissances et affaires diverses, 125.

Le Département de l'instruction publique a eu le très vif regret de perdre, après une longue et pénible maladie, M. Gaillard-Pousaz, inspecteur de l'enseignement primaire, décédé le 26 juillet 1911, après vingt ans d'excellents services d'inspection. Il a été remplacé par M. Alexis Porchet, instituteur à Lutry, entré en fonctions le 1er août 1911.

Les travaux écrits, parvenus au Département, ensuite des examens annuels, ont été examinés : Beaucoup sont excellents sous le rapport de la propreté, de l'écriture, de l'orthographe et de l'ordonnance. On y constate les efforts sans cesse renouvelés de maîtres capables et consciencieux. Mais à côté de cela, il est des travaux qui font triste figure. On s'aperçoit, avec chagrin, que durant l'année scolaire, leurs auteurs n'ont pas été habitués à présenter à leurs maîtres des travaux écrits corrects dans la forme comme dans le fond. Le manque de style, l'orthographe pitoyable, l'écriture souvent illisible, les opérations arithmétiques fausses et mal ordonnées, etc., dénotent chez l'instituteur un laisser-aller et une négligence impardonnables. Il n'est pas possible ici d'en rendre toujours responsables les seuls élèves. Le maître souvent doit être incriminé. Il y a beaucoup d'enfants indolents, insoucieux, paresseux, mais lorsqu'une classe entière, présente ce triste spectacle, à qui la faute, si ce n'est à son conducteur ? Il est des classes qui sont loin de répondre aux énormes sacrifices faits par le pays et les communes dans le domaine scolaire.

Cependant, d'une façon générale, le Département rend hommage au personnel enseignant vaudois, qui, dans sa grande majorité accomplit sa tâche avec sérieux, zèle et dévouement. Honneur donc à sa majorité qui se dévoue et qui consacre sa force et sa santé à l'instruction et à l'éducation des enfants.

(A suivre.)

A. D.

JURA BERNOIS. — Stella jurensis. — Les 21 et 22 décembre, la *Stella jurensis* a célébré, à Porrentruy, le dixième anniversaire de sa fondation et inauguré une nouvelle bannière. Les élèves de l'Ecole normale et de nombreux instituteurs, venus de tous les coins du Jura, assistaient à cette belle fête qui laissera les meilleurs et les plus agréables souvenirs.

H. GOBAT.

*** **Les orphelins.** — Nous avons vu, ces derniers temps, les communes de Vicques et de Vellerat, chercher, par le moyen d'annonces dans les journaux, des personnes disposées à prendre en pension des enfants à la charge de l'assistance publique. La préférence sera-t-elle donnée aux offres les plus basses ? C'est ce que nous ignorons. Toujours est-il qu'une société de protection de l'enfance aurait sa raison d'être dans le Jura bernois.

H. GOBAT.

*** **Maison Blanche.** — Nous lisons dans les journaux que les ressources mises à la disposition du Comité de la Maison Blanche, à Evilard, pour enfants incurables, se montent à 240,000 fr. Le chemin d'accès du village au terrain sur lequel s'élèvera la nouvelle construction est achevé. Il en est de même des conduites pour l'eau et le gaz. La construction du nouveau bâtiment, dont le devis monte à 220,000 fr., commencera au printemps prochain. Les travaux ont été adjugés aux entrepreneurs, MM. Moser et Schürch, de Bienne.

H. GOBAT.

*** **Ecoles secondaires.** — Les maîtres secondaires du canton ont eu, le 21 décembre, une importante réunion à l'Institut de physique de l'université de

Berne. La réunion était présidée par M. Meury, directeur du progymnase de Neuveville.

M. le Dr Forster, professeur à l'université, a fait une conférence sur « les ondes électro-magnétiques ».

M. le Dr Graf, secrétaire central, a parlé des « certificats de capacité » donnant le droit d'enseigner une branche ou l'autre dans les écoles secondaires. Au lieu d'être limités à des spécialités, ces certificats sont délivrés à tort et à travers, même pour des branches principales. Il en résulte que les maîtres ayant fait des études complètes ne peuvent se placer tandis que des soi-disant spécialistes enseignent des matières qu'ils n'ont jamais étudiées. L'assemblée, après discussion, a formulé le vœu qu'il ne soit plus délivré de certificats de capacité que pour le chant, la gymnastique et le dessin.

M. le Dr Crelier, professeur à l'Ecole technique de Bienne, donne des détails sur l'« organisation d'un prochain cours de vacances ». Le Comité a éprouvé des difficultés ; il n'a pas trouvé partout l'appui sur lequel il comptait. Mais il espère quand même mener à chef son projet.

H. GOBAT.

NEUCHÂTEL. — Au Grand Conseil. — Le 19 novembre dernier, notre Corps législatif cantonal a voté le maintien au budget d'une somme de 6000 fr. affectée aux Conférences générales du Corps enseignant. A cette occasion, M. le conseiller d'Etat chef du Département de l'Instruction publique a loué l'esprit qui anime la Société pédagogique et souligné les sacrifices que s'imposent ses membres.

*** Dans la séance du 20 novembre, le Grand Conseil a abordé la discussion par article du projet de loi sur le « Fonds scolaire de Prévoyance » en faveur du Corps enseignant primaire. L'ensemble du projet a été voté à l'unanimité.

Merci reconnaissant et sincère à nos députés, qui ont prouvé au Corps enseignant leur sollicitude et qui lui ont ainsi donné un précieux encouragement en consacrant la nouvelle organisation du Fonds scolaire sur des bases solides.

M. Quartier-la-Tente s'est déjà fait, à la suite du vote, l'interprète du Corps enseignant en exprimant la gratitude de ce corps à l'autorité législative.

*** Au cours de la même séance, la Commission spéciale chargée de l'examen du projet de loi sur l'enseignement secondaire a présenté son rapport.

L'accord est loin d'exister sur beaucoup de points contenus dans ce rapport, notamment pour ce qui concerne les facteurs devant entrer en ligne de compte, pour la répartition aux communes possédant des écoles secondaires, de l'allocation de l'Etat et pour l'Ecole normale centrale.

Le projet de loi permet aux candidats au brevet primaire d'accomplir trois années d'études soit à l'Ecole normale cantonale, soit dans les sections pédagogiques communales. Mais une quatrième année d'études devrait se faire dans l'Ecole normale centrale, à Neuchâtel, seule chargée de l'enseignement pédagogique supérieur.

On ne peut se faire aisément, dans notre canton, à l'idée d'une école normale unique comme dans les cantons de Vaud, Genève, St-Gall, Zurich, et des députés craignent que l'établissement d'une quatrième année, devant s'accomplir à Neuchâtel, ne nuise à la prospérité des sections pédagogiques de district. Les

districts du Locle et de la Chaux-de-Fonds trouvent des défenseurs ardents des sections pédagogiques de ces localités.

On a remarqué que les instituteurs se recrutent surtout dans les classes populaires et qu'une quatrième année d'études à faire au chef-lieu en fera hésiter beaucoup, qui renonceront à la carrière pédagogique, faute de ressources. On craint que le recrutement ne se fasse plus normalement.

*** Dans la séance du 22 novembre, on a discuté le même objet, et de nouveau s'est engagé un débat très vif que M. Quartier-la-Tente clôt par un discours dans lequel il se déclare très heureux d'avoir pu entendre ce débat, qui pourra éclairer la Commission. L'honorable conseiller d'Etat affirme que c'est uniquement préoccupé du bien de nos écoles, que la création d'une quatrième année d'études, à passer à l'Ecole normale avec des professeurs spéciaux, a été proposée par le Conseil d'Etat, sur la proposition même et à la demande du Corps enseignant primaire. M. Quartier-la-Tente fait, en terminant, des vœux pour que de toutes ces discussions sorte du bien pour l'école neuchâteloise.

A l'unanimité moins trois voix, le Grand Conseil vote le renvoi du projet de loi à la Commission pour nouvelle étude. L. Q.

BIBLIOGRAPHIE

Das schmückende Zeichnen an weiblichen Fortbildungs-Gewerbe und Fachschulen.

Eine Anleitung und Stoffsammlung von Heinrich Stauber, Zeichenlehrer. 24 Seiten Text mit 36 Tafeln in Lichtdruck und Lithographie (22 × 32 cm.) Zurich 1912. Verlag : Art. Institut Orell Füssli. In Kartonmappe, fr. 9. —

Cet album contient un nombre infini de documents des plus intéressants à l'usage des travaux féminins.

Les premières planches initient les débutantes aux combinaisons géométriques les plus diverses, simplement au moyen des lignes droites et courbes, ce qui est un excellent exercice pour l'assouplissement de la main. Une fois rompues à ces exercices, les élèves s'exercent à des tracés de festons, de petites bordures, au dessin de monogrammes, etc.

Ce qui caractérise particulièrement ce cours, c'est son côté absolument utilitaire, puisque les élèves après avoir composé des motifs s'adaptant à des formes données : nappes, cols, ceintures, peuvent les exécuter au moyen des procédés les plus divers : broderie anglaise, broderie au passé, passementerie, etc.

Dans tout cours de composition décorative, il faudrait, comme ici, que les élèves puissent se rendre compte de l'effet produit par leur dessin lors de son exécution sur l'étoffe, car il ne suffit pas, dans un cours de ce genre, de donner de beaux exemples, mais faut-il encore que ceux-ci soient facilement exécutables. La simplicité et le bon goût doivent en être les qualités maitresses et c'est certainement le but atteint par l'auteur de cette méthode ; aussi celle-ci doit-elle avoir sa place tout indiquée dans les classes de jeunes filles, les cours professionnels et dans les ateliers s'occupant des travaux féminins. P.

Reçu : *Ecole nouvelle de Gilamont sur Vevey*. Direction : M. le Dr Corthésy. Instruction secondaire. Préparation aux carrières pratiques. Ecole à la campagne.

PARTIE PRATIQUE

L'alpha et l'oméga de toute préparation.

(d'après Scharrelmann.)

La courte journée d'hiver, brumeuse et sombre, va finir dans l'obscurité complète. Assis dans le fauteuil, je regarde le feu du poêle. Je pense au travail du lendemain. Oui, mais ma lampe ? — « Bah, rien qu'un quart d'heure » me dis-je en moi-même et je reste dans l'obscurité. Il faut pourtant aussi savoir se préparer sans lampe. A vrai dire, ce devrait être le travail le plus intense et le plus fin ; dérangé et distrait par rien, tout entier à ses pensées !

Il faut qu'il y ait une préparation ! Chacun le sait, même celui qui n'est qu'à moitié dans la pratique de l'enseignement. Celui qui ne se prépare pas, s'abandonne à la routine, et cela signifie : se coucher sur le banc de paresse, s'arrêter, se pétrifier, mourir lentement.

Mais pour cela, je suis encore trop jeune, j'aime trop la vie « Vive la vie ! » Mais il y a une manière de se préparer qui me déplaît beaucoup. C'est la manière de travailler des consciencieux. Dans plusieurs « ouvrages », ils puisent la matière pour chaque leçon ; ils tiennent compte des « découvertes les plus récentes », ils notent des choses sans aucune importance mais qui leur semblent importantes, ajoutent une annotation ou deux au sujet de la méthode à suivre... bref, chaque jour un travail énorme, d'autant plus considérable qu'il est plus consciencieux. Une pareille délicatesse de conscience mène inmanquablement à la banqueroute, car sa conséquence inévitable est la légèreté toute superficielle.

C'est drôle ! Mais il en est pourtant ainsi : plus on est consciencieux, plus on est superficiel. Hélas, pourquoi toujours nous en laisser imposer par ceux qui pensent à *tout* et n'oublient *rien*, qui s'occupent de cent choses différentes avec le même amour ou la même indifférence.

Cent amourettes ne laissent pas le temps ni la force pour un amour véritable. Comme l'enfant le plus stupide peut être très gentil, le plus grand imbécile peut être très consciencieux. Est-il permis de dire : plus on est consciencieux plus on est stupide ?

Non, qu'on ne vienne pas me parler de la manière de se préparer des gens consciencieux. Elle ne réjouit pas le cœur et est inutile.

Mais qu'est-ce qui importe donc dans l'enseignement ? D'avoir des ardoises propres, une discipline de fer, de commencer la leçon exactement au son de la cloche, de briller à l'examen, de suivre fidèlement les plans d'études, etc. ?

Tout ceci n'est pas l'essentiel, car, sans observer ces points, on peut travailler d'une manière intense et avec beaucoup de succès dans un domaine qui ne peut pas être contrôlé.

Et qui doute de ce que les meilleurs fruits de l'enseignement mûrissent en cachette, au delà des calculs de % et de la manie des résultats ?

Il faut que nous nous sentions moins comme fonctionnaires et davantage comme « maîtres d'école ».

Une seule chose importe dans l'enseignement, c'est qu'il soit productif. Dans

ce cas seulement il glissera sûrement sur le fleuve large et brillant de l'intérêt, au-devant des beaux buts encore éloignés, sans souci des écueils et des bas-fonds.

Le maître doit produire et les enfants aussi.

Malgré cela, un enseignement sans production peut être très correct, peut fournir des résultats excellents, peut être construit d'après toutes les règles de la didactique ; mais il laisse froids maître et élèves et n'est pas imaginable sans les moyens de contrainte de la discipline.

Par conséquent il faut aussi une préparation productive. Façonner la matière librement, à l'aide de la fantaisie.

Mais cela veut être exercé, et ces exercices se font le plus sûrement par écrit. On n'a une vue d'ensemble que sur ce qu'on possède noir sur blanc et cela seul peut être approfondi.

Non, cela ne va quand même pas sans lampe. Ecrire tous les jours, poétiser en écrivant, en poétisant, remplir de vie fraîche et naïve les matières les plus ingrates, les plus arides, voici ce qui me semble être l'alpha et l'oméga de toute préparation.

Y.

Fragment de la mort de Moïse.

(Voir Scharrelmann.)

Mais la question la plus importante était celle-ci : « Quand serons-nous dans le pays de Chanaan ? » Et lorsque l'un des anciens répondit : — « Après demain », la joie ne connut plus de bornes.

Enfin, l'heure de midi passa et dans un long cortège interminable, le peuple traversait le désert, se dirigeant vers le pays de Chanaan. On chantait des chants de joie, on racontait des histoires, on plaisantait afin de passer le temps. La seconde journée du voyage se passa comme la première. Vers le soir, on s'arrêta, on dressa de nouveau les tentes et on apprit que, pour le moment, on resterait là.

Alors les visages s'allongèrent de plus en plus. On n'était pas encore arrivé en Chanaan ! Le pays était tout près, pourquoi Moïse ne permettait-il pas d'y pénétrer ? Alors chacun pourrait habiter demain dans une belle maison et se promener dans son jardin. Chacun pourrait demain déjà visiter ses champs et ses prairies et faire paître les troupeaux, s'asseoir le soir sur le banc devant la porte, fumer la pipe et parler du temps. Les femmes pourraient inviter leurs voisines à prendre le café, les enfants joueraient dans la rue.

Tous étaient contrariés de voir que les choses ne s'étaient pas passées comme ils s'y étaient attendus. Les anciens seuls étaient raisonnables et disaient que c'était bien ainsi qu'il fallait attendre ici jusqu'à ce qu'on sût sous quel aspect le pays promis se présentait. Mais eux-mêmes ne savaient pas combien de temps il faudrait attendre, Moïse seul le savait.

Y.

SIMPLES LEÇONS DE CHOSES (Suite).

Le sucre.

Le sucre est un aliment. On le retire des végétaux, surtout de la canne à sucre et de la betterave. Tous les fruits en contiennent en quantité variable.

Le sucre est blanc, doux, dur et cassant. Il se dissout très facilement dans

tous les liquides. On se sert de cette substance pour édulcorer les boissons, les sirops, les gâteaux, les marmelades et les confitures. Autrefois on ne connaissait pas le sucre et on employait le miel pour la préparation de certaines friandises.

Pour obtenir le sucre de canne on broie les plantes, sorte de roseaux creux, de façon à faire sortir le jus qu'elles contiennent ; ce jus est chauffé fortement dans des chaudières et s'épaissit peu à peu. Il se transforme en *cassonade*. La cassonade, durcie et blanchie par divers procédés, devient enfin du *sucre*. Le sucre a la propriété de conserver les aliments ; c'est pourquoi on l'ajoute aux fruits que l'on désire garder longtemps.

L'abus du sucre gâte les dents et l'estomac, ne l'oubliez pas, mes amis.

DICTÉES. I. On fabrique le sucre avec le jus de la canne à sucre et de la betterave. Pour cela, on presse ces végétaux, et on cuit le jus obtenu dans de grandes chaudières. Le résidu, appelé cassonade, est raffiné, blanchi et transformé en sucre.

II. Le sucre est doux, blanc, cassant. On l'ajoute aux aliments pour les édulcorer et les conserver. On en met dans le thé, le café, le chocolat, les gâteaux, les marmelades, les confitures, les gelées, les sirops, les conserves, le lait condensé, etc. Le sucre a remplacé le miel, employé autrefois pour la préparation des friandises.

GRAMMAIRE. Distinction entre *on*, pronom indéfini et *ont* pluriel de *a*, verbe *avoir*.

Le sel.

Le sel est un assaisonnement. Le *sel marin* provient de l'eau de la mer ; le *sel gemme* est extrait des mines de sel ou *salines*.

(Pour retirer le sel marin on creuse des canaux qui font communiquer la mer avec des bassins que l'on remplit d'eau de mer ; l'eau s'évapore sous l'action des vents et de la chaleur du soleil et le sel reste au fond du bassin ; on l'enlève avec des pelles, on lui fait subir une purification et on le livre au commerce. Les endroits où l'on s'occupe de l'extraction du sel marin sont des *marais salants*. Les ouvriers qui font ce travail sont des *saulniers*. Il y a des *marais salants* le long de la Méditerranée et de l'océan Atlantique.)

L'extraction du sel *gemme* demande aussi beaucoup de peine et de travail. En Suisse, il y a des *salines* à Bex, dans le canton de Vaud, et en Argovie.)

Le sel s'ajoute à la plupart des aliments pour en relever la saveur : le pain, la viande, les légumes seraient très fades sans sel. Cette substance est utile aussi pour la conservation de certains mets : viande, poisson, choucroute, etc.

Les animaux ruminants, vaches, moutons, chèvres, sont très friands du sel.

Notes. La partie placée entre parenthèses peut se supprimer au degré inférieur. La leçon entière peut être donnée au degré intermédiaire.

DICTÉES. I. Le sel est un assaisonnement. On l'ajoute aux aliments pour leur donner du goût ; sans le sel, les viandes, les légumes, le pain seraient très fades. Le sel favorise aussi la conservation des aliments : viandes, poissons et conserves diverses. Certains animaux aiment beaucoup le sel ; ce sont surtout les vaches, les chèvres et les moutons.

II. Le sel marin provient de l'eau de la mer, que l'on fait évaporer dans des

bassins appelés marais salants. Le sel gemme est extrait des mines ou salines. Nous avons plusieurs mines de sel en Suisse.

GRAMMAIRE. Distinction entre *on*, *pronom indéfini* et *ont*, pluriel du verbe *avoir*, (suite).
C. ALLAZ-ALLAZ.

ORTHOGRAPHE

Degrés intermédiaire et supérieur.

Un jour de foire.

Dès le matin, le village s'est rempli d'un bruit joyeux. De six à sept heures, des véhicules de toutes sortes ont défilé, avec un grand tapage de grelots et de coups de fouet. Puis les marchands se sont installés, clouant des planches sur quatre pieux, étendant une toile au-dessus pour garantir leurs marchandises du soleil ou de la pluie. Toute la matinée le vacarme a augmenté. Les appels, les cris se croisent. Les enfants endimanchés soufflent dans de petites trompettes aigres, font partir des cartouches, se chamaillent entre eux.

Le temps, un peu voilé, se met tout à fait au beau vers onze heures; cela décide les retardataires, et, dans l'après-midi, les rues sont pleines d'une foule bigarrée, les hommes en blouse bleue, les femmes avec des paniers aux bras, d'énormes paniers où leurs achats s'engouffrent l'un après l'autre.

(*Nos paysans.*)

ADOLPHE RIBAUUX.

REMARQUE. Pour les élèves du degré intermédiaire, la dictée se terminera aux mots : « se chamaillent entre eux », fin du premier alinéa.

VOCABULAIRE. Le véhicule, défilé, le tapage, le grelot, le coup de fouet, le marchand, s'installer, le pieu, garantir, la marchandise, le vacarme, augmenter, l'appel, endimanché, aigre, la cartouche, se chamailler, le retardataire, bigarré, s'engouffrer.

Orthographe d'usage. Le véhicule, la voiture, la calèche, le break, la charrette, le chariot, l'omnibus, le corbillard, le fourgon, le camion, le tombereau, le wagon. — Le coup de fouet, le coup de poing, le coup de pied, le coup de sang, le coup d'œil, le coup d'essai, le coup de maître, le coup de main, le coup de tête, le coup de théâtre, le coup de langue, le coup de grâce, le coup de chapeau, le coup de Jarnac, le coup d'Etat. — *Endimanché*, encaissé, encavé, enchaîné, enchanté, encroûté, endetté, endigué, etc.

GRAMMAIRE. *Etude de l'article contracté.* Copier tous les articles contractés de la dictée, ainsi que les noms qu'ils déterminent. Avec les élèves du degré supérieur seulement, on étudiera l'emploi de *du*, *de la*, *des*, *articles partitifs* et *de* précédant un adjectif. Exemples de la dictée : « Des véhicules de toutes sortes ont défilé. Les enfants endimanchés soufflent dans de petites trompettes aigres. »

Permutations du verbe. Copier la dictée en mettant les verbes au futur simple (degré intermédiaire) et futur antérieur (degré supérieur) en soulignant les articles contractés. A la suite de cet exercice, écrire et souligner la phrase suivante : « Les articles contractés sont : *du*, *des*, *au*, *aux*. »

PAUL CHAPUIS.

RÉDACTION

La vieille maison.

(Nous avons souvent dans nos villages le privilège d'en posséder de ces vieilles maisons, parfois habitées ou délaissées, que l'on peut visiter et qu'il est toujours intéressant de décrire.)

On médit de toi et de toi l'on plaisante, vieille maison, parce que l'on ne te reconnaît plus de charmes. Il y a comme des rides sur tes faces de pierre. La mousse verdit les tuiles de ton toit; l'herbe envahit ton pavé raboteux, et les orties fleurissent au jardin délaissé, ou d'épais buissons de buis nain en signalent encore les allées. Ta fontaine de bois a perdu son gai babil, et la mare, dont les bords étaient l'oseraie, disparaît sous les touffes de laîche. Partout c'est le silence qui te rend sombre, triste et maussade. Chez toi, maintenant, plus de jeunesse, point de rires et de chansons; tu demeures déserte, mais tu gardes de nombreux souvenirs. Certainement tes abords n'ont plus rien d'engageant. Ta vieille porte de bois bâille et s'ouvre en grinçant sur un long corridor aux dalles tout usées. Dans ta noire cuisine, tout est mort; seuls subsistent encore le foyer de molasse, une armoire vermoulue, ancien garde-manger, et la large cheminée avec sa crémaillère. La chambre petite et basse n'entend plus le rouet bourdonnant, n'a plus sa lampe fumeuse. Elle abandonne aux moisissures ses boiseries, et aux araignées ses fenêtres à petits carreaux. Le poêle de molasse s'effrite dans un angle. Autant de choses, autant de souvenirs qui disparaissent. Maintenant le passant t'ignore et te méprise. Les enfants seuls, en leurs moments de loisir, se font un jeu de découvrir tes mystérieuses cachettes.

Le merle.

Les rudes journées hivernales sont revenues, aussi toi qui les redoutes, as-tu rapidement regagné ta haie favorite, bien située au pied du vallon. Là, parmi les feuilles mortes, tu trouves encore de nombreux vermisseaux. Toujours alerte et dispos, tu sautilles, tu becquettes, tu surveilles puis tu disparais bientôt en criant. Sitôt remis de ta légère frayeur, tu reviens, tantôt volant, tantôt sautant jusqu'au genévrier ou au buisson d'aubépine dont tu manges avidement les fruits. Presque toujours escorté de ta compagne silencieuse, effacée et discrète, tu n'as d'autre souci que le vivre et le coucher. On te dit babillard, mais tu demeures muet durant les mauvais jours. Cependant, en février déjà, dès que le froid se détend, tu rentres en gaité, tu commences tes répétitions, tu essayes tes accords, tu lances ce sifflement joyeux qui retentit dans les futaies. Tu redeviens le jovial, le loustic du monde des oiseaux. Le premier, tu nous annonces le réveil de la nature, tu nous invites à prêter l'oreille à tes tendres accents, car tu aimes qu'on t'écoute. Tu demandes aussi qu'on t'admire, et tu te plais, dit-on, à te donner en spectacle. Tu t'improvises acteur. Malgré cela, tu penses à travailler. Tu construis ton nid, industrieusement tressé et maçonné, au ras de terre ou dans quelque vieux arbre creux. Ta compagne qui y dépose quatre ou cinq œufs, couve seule, mais tu ne la négliges pas. Tu siffles, tu l'égaies, tu voltiges çà et là en quête de nourriture que tu lui apportes. Tu es un charmant oiseau, un parfait sédentaire, un ami fidèle, un gai compagnon. Nous t'aimons en toutes saisons.

ALF. PORCHET.

CALCUL ORAL

Du triangle.

1. Quel est le contour d'un triangle équilatéral dont le côté mesure :
 a) 39 cm. ? (1m.17) c) 6,8 cm. ? (20 m. 4)
 b) $1\frac{3}{4}$ m. ? (5m.25) d) 18m.40 ? (55m.20).
2. Quelle est la longueur du côté d'un triangle équilatéral qui a pour contour :
 a) 10m. 50 ? (3m.50) c) 468 m. ? (156m.)
 b) 28m. $\frac{1}{5}$? (9,4 cm.) d) 1 km. 350 ? (450 m.)
3. Quel est le contour d'un triangle isocèle qui a pour mesures :

Base	Un côté	Base	Un côté
a) 15 cm.	4 cm. $\frac{1}{2}$? (24 cm.)	c) 70 c.	65 cm. ? (2 m.)
b) 9 m. 40	7m. ? (23m. 40)	d) 3 m. 40	1m. 90 ? (7 m. 20)
4. Quel est le contour d'un triangle scalène dont les côtés mesurent :
 a) 5 cm. 7 cm $\frac{1}{2}$ et 9 cm. ? (21 cm. $\frac{1}{2}$) c) 2 km. 1 km. $\frac{1}{2}$ et $\frac{3}{4}$ km. ? (4 km. $\frac{1}{4}$)
 b) 80 m., 45 m. et 90 m. ? (215 m.) d) $1\frac{1}{2}$ cm., 8 mm. et 1 cm. 2 ? (3 cm. 5).
5. Combien de degrés mesure chaque angle d'un triangle équilatéral ?
 (180° : 3 = 60°.)
6. Combien de degrés mesurent ensemble les deux angles aigus d'un triangle rectangle ? (90°.)
7. Combien de degrés mesure chacun des angles d'un triangle rectangle dont les côtés adjacents à l'angle droit sont égaux ? (90°, 45° et 45°.)
8. Combien mesure un des angles égaux d'un triangle isocèle, lorsque le troisième angle a :
 a) 80° ? (50°) c) 120° ? (30°)
 b) 100° ? (40°) d) 70° ? (55°)
9. Quelle est la mesure de l'angle d'un triangle lorsque les deux autres mesurent :
 a) 40° et 60° ? (80°) c) 35° et 46° ? (99°)
 b) 70° et 50° ? (60°) d) 87° et 68° ? (25°)
10. Que mesure l'angle aigu d'un triangle rectangle lorsque l'autre angle aigu a :
 a) 30° (60°) c) 27° ? (63°)
 b) 58° (32°) d) 19° ? (71°)
11. Quelle est la surface d'un triangle mesurant :

Base	Hauteur	Base	Hauteur
a) 8m.	9m. $\frac{1}{2}$? (38 m. ²)	c) 12 dm.	15 dm. ? (90 dm. ²)
b) 60 cm.	70 cm. ? (21 dm. ²)	d) 250 m.	100 m. ? (12500 m.)
12. Quelle est la surface d'un triangle rectangle dont les côtés adjacents à l'angle droit mesurent :
 a) 15 m. et 8 m. ? (60 m.²) c) 40 m. et 18 m. ? (3,6 a)
 b) 6 cm. et 8 cm. $\frac{2}{5}$? (25 $\frac{1}{5}$ cm.²) d) 90 m. et 30 m. ? (13,50 a)

(A suivre.)

HISTOIRE.

Le droit d'asile suisse.

I. Le droit d'asile¹, accordé aux réfugiés politiques ou aux proscrits pour cause de religion, fait partie intégrante de l'indépendance nationale ; il découle de la

¹ Voir B. van Muyden, *La Suisse sous le Pacte de 1815*. Tome II, pages 560-563.

souveraineté de l'Etat, qui doit demeurer seul juge de la convenance qu'il y a pour lui à accorder ou à refuser à un étranger la faculté de résider sur son territoire.

II. La Confédération suisse étant un Etat indépendant, dont la souveraineté a été reconnue par les traités de Vienne, possède ce droit, abstraction faite de sa qualité de puissance neutre.

III. Les cantons, en vertu de leur souveraineté, ont le droit de refuser l'asile ; ils pouvaient y être tenus en vertu des §§ 1^{er} et 8 du Pacte de 1815, qui confiaient à la Diète le pouvoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour la sûreté intérieure et extérieure de la Suisse.

IV. Le droit d'asile étant fondé non sur l'intérêt du fugitif, mais bien sur celui de l'Etat, doit être envisagé comme une faveur par celui qui en est l'objet.

Le malheur, les persécutions, les délits politiques, les fautes qui ne sont pas des crimes de droit commun constituent des titres à un accueil hospitalier, mais n'y donnent pas un droit positif.

V. L'hospitalité a des bornes. Si tout Etat indépendant a sans contredit le droit d'accueillir des fugitifs étrangers dont la conduite est paisible, il est en revanche de son devoir de mettre les réfugiés, qui abusent de l'asile qui leur est accordé pour troubler la tranquillité d'autres Etats, dans l'impossibilité d'exercer des perturbations de cette nature.

VI. L'hospitalité est soumise à des conditions. L'asile offert et accepté donne naissance à un contrat tacite, par lequel celui qui la reçoit s'engage à respecter l'ordre établi dans le pays où il est accueilli et ses rapports avec les autres Etats. Ce contrat est résilié par l'infidélité à cet engagement.

VII. En aucun cas, un citoyen suisse, même compromis dans des intrigues politiques (affaire Louis-Napoléon), ne saurait être distrait de son juge naturel. Les autorités fédérales ne peuvent prononcer son expulsion sur la demande d'un Etat étranger.

P. D.

COURS COMPLÉMENTAIRES

7^e Semaine. — Mercredi.

GÉOGRAPHIE. — Compte rendu de la leçon de samedi.

HISTOIRE. — *Mouvements révolutionnaires.* — Les peuples, partout asservis, partout soumis à la volonté d'une élite transformée en caste, prirent peu à peu conscience de leur état de servitude. La réforme religieuse était le prélude du bouleversement social qui devait créer le monde moderne. Mais les évolutions de l'humanité sont lentes ; les esprits pénétrants, à qui il est donné de voir poindre les horizons nouveaux, demeurent le plus souvent incompris de leur contemporains et réussissent rarement à soulever les masses.

La défaite des paysans bernois et lucernois semblait avoir étouffé toute velléité d'indépendance. Pendant longtemps, en effet, le feu couva sous des cendres refroidies en apparence. De faibles lueurs s'allumèrent ici et là, bientôt éteintes par la vigilance inquiète des gouvernants. (Rappeler en quelques mots les tentatives de Pierre Fatio, Davel, Pétignat, Henzi, Chenaux, etc).

Cependant une grande flamme allait monter bientôt pour incendier l'édifice lézardé des oligarchies.

RÉDACTION. — 1. *La mort de Davel*. — Plan: Davel a été condamné par les nobles de la rue de Bourg; le jour de l'exécution est arrivé. En route pour Vidy. Davel parle au peuple. Le bourreau accomplit son œuvre. Le corps du martyr est enfoui sous l'échafaud et sa tête clouée au gibet.

2. *Mon atelier ou Mon bureau*. Ce sujet peut être traité sous forme de lettre. Plan: 1. Situation de la maison et du local lui-même. 2. Grandeur, forme, disposition des fenêtres, etc. 3. Installation intérieure, ameublement (outillage). 4. Personnes que vous y rencontrez chaque jour. 5. Ce qu'il est pour vous, ce que vous y apprenez ou ce que vous y faites. 6. Souvenir que vous en garderez.

INSTRUCTION CIVIQUE. — *Attributions de l'Assemblée fédérale*. (*Jeune citoyen*, pages 185 et 186). Les sessions ordinaires ont lieu en juin et en décembre; mais il y a presque toujours entre temps des sessions extraordinaires. Les deux Conseils discutent séparément les lois et les décrets. Ils se réunissent, par contre, pour les élections attribuées à l'*Assemblée fédérale* et pour exercer le droit de grâce.

ARITHMÉTIQUE. — Problèmes de récapitulation sur l'intérêt et l'escompte; (problèmes plus difficiles laissés de côté dans les leçons précédentes).

2^e division: Problèmes sur la multiplication des nombres décimaux ou bien avec les trois opérations combinées.

Samedi.

ARITHMÉTIQUE. — Partages: Calcul oral 884 à 891. Calcul écrit 825 à 831.

2^e division: Division des nombres décimaux.

HISTOIRE ET INSTRUCTION CIVIQUE: Compte rendu.

RÉDACTION: Mise au net et critique.

GÉOGRAPHIE. — *Canton de Schaffhouse*: Situation, enclaves. Le Randen, la plaine de Klettgau. Le Rhin et ses affluents, la Biber et la Wüttach. Agriculture et viticulture. Industries (surtout à Neuhausen). Population et religion (46 000 hab., protestants en grande majorité).

Canton d'Appenzell. — Situation, division du territoire en deux demi-cantons. En entier dans les Préalpes; le Säntis et le Kamor. La Sitter et l'Urnaesch. Agriculture peu favorisée; industrie active. Principales localités. Population: Rh. ext. 58 000; Rh. int. 15 000 hab. Rappeler les principales dates de l'histoire d'Appenzel 1403, 1405, 1513.

E. VISINAND.

VARIÉTÉ

Problème pour les maîtres.

(à proposer aux élèves des classes supérieures, après l'étude des règles de mélange.)

Un marchand a acheté chez 3 particuliers en tout 89 paires de lapins qu'il a payés au prix moyen de fr. 10 la paire. Sachant que le premier lui a vendu les siens fr. 7, le deuxième fr. 8 et le troisième fr. 11, la paire, combien en a-t-il acheté de paires chez chacun?

Adresser les solutions avant le 31 janvier au rédacteur de la partie pratique.

M. à L.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement secondaire

Collège de Rolle. — Un concours est ouvert en vue de la nomination d'un maître secondaire chargé de l'enseignement des branches suivantes : Arithmétique, comptabilité, mathématiques, dessin technique, sciences physiques et naturelles.

Entrée en fonctions immédiate.

Obligations légales.

Traitement initial : 3000 fr. par an. Augmentations communales de 50 fr. après chaque période de quatre années de service dans le canton. Maximum 3250 fr.

Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique, 2^{me} service, avant le 22 janvier 1913, à 6 heures du soir.

**Département de l'Instruction publique
et des Cultes.**

Commission interecclésiastique romande de chant religieux.

Viennent de paraître : Un fascicule de 6 chœurs mixtes pour la Réception, Vendredi et Pâques : Prix, 10 centimes.

Un chœur d'hommes pour inauguration de temple et un chœur d'hommes pour installation de pasteur, musique de Harnisch. Chaque chœur, 10 centimes.

Grand choix de chœurs mixtes, chœurs d'hommes et chœurs de dames pour les fêtes de Pâques. S'adresser à M. L. Barblan, pasteur, Rances (Vaud), qui envoie des spécimens sur demande.

Une grande **Compagnie d'Assurances sur la vie**, de tout premier ordre, cherche parmi MM. les Membres du corps enseignant de la Suisse Romande des

agents actifs.

Bonnes conditions d'engagement.

En outre, une personne capable, expérimentée et connaissant bien la branche, pourrait trouver

place d'inspecteur.

Situation d'avenir. Offres à adresser sous **H. 4626 à Haasenstein & Vogler, Lausanne.**

Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403

LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés

Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ * Salons de Rafrâichissements * GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique : Nyffenegger, Lausanne.

MAISON MAIER & CHAPUIS MODÈLE

Rue du Pont
Rez-de-Ch. 1^{er} et 2^{me} Etage
LAUSANNE

COMPLETS
PARDESSUS
COSTUMES ENFANTS
CAOUTCHOUCS
PÈLERINES
ROBES DE CHAMBRE
COSTUMES SPORT

ESCOMPTE à 30 jours

10⁰/₀

aux Membres de la SPV.

VÊTEMENTS SUR MESURE

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS **CH. CHEVALLAZ**

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique *Funèbres Lausanne.*

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

ÉTRENNES DE L'ÉDUCATEUR

Dans le but d'être agréables à nos abonnés, nous avons aujourd'hui le plaisir de leur offrir jusqu'au 15 janvier, à prix très réduits, les volumes suivants choisis parmi ceux qui peuvent le plus contribuer à l'enrichissement de leur bibliothèque:

1. *Seippel*, Paul. **La Suisse au XIX^{me} siècle.** Etude historique, économique, etc., 3 grands volumes in-4° de plus de 500 pages chacun, 600 gravures. (Au lieu de 25 fr.) *Fr. 10 —*
2. *Maillefer*, Paul. **Histoire du canton de Vaud.** Grand in-8°, 550 pages avec 250 gravures, ouvrage de bibliothèque scolaire. (Au lieu de 10 fr.) *Fr. 5 —*
3. **Chants du pays.** Anthologie des poètes de la Suisse romande, 500 pages; sous la direction de A. Imer-Cuno. (Au lieu de 6 fr.) *Fr. 3 —*
4. *Tissot et Cornut.* **Les Prosateurs de la Suisse française.** Recueil de morceaux choisis de Rousseau, Bridel, Petit-Senn, Vinet, Tœppfer, Olivier, Marc Monnier, etc., etc., 360 pages. (Au lieu de 3 fr. 50) *Fr. 1 —*
5. *Rossel*, Virgile. **Histoire de la littérature française hors de France.** Biographie et extraits des œuvres des auteurs suisses français, belges, canadiens, etc., 530 pages, grand in-8°. (Au lieu de 8 fr.) *Fr. 3 —*
6. **Au foyer romand.** Années 1889 à 1911, (sauf 1900, 1901, 1906 et 1907). La fleur de la pensée romande : Rod, Vallette, Warnery, Godet, Tavan, Monnier, Morax, etc. Gerbe littéraire. (Au lieu de 3 fr. 50 le vol.) *Fr. 1 —*
7. *Warnery*, H. **Littérature et morale**, critique littéraire : — Daudet, Mérimée, l'erreur du XVIII^{me} siècle, etc. (Au lieu de 4 fr.) *Fr. 1.50*
8. *Herzen*, A., prof. à l'Université de Lausanne. **Causeries physiologiques.** La vie. — Les microbes. — Bilan de l'organisme. Influences réciproques du physique et du moral. (Au lieu de 3 fr. 50) *Fr. 1 —*
9. *Ceresole*, A. **Voix et Souvenirs.** Fêtes et quatrains. — Rodoillet et le bourreau de Berne. — Ganganet. — La miche de Noël (au lieu de 3 fr. 50) *Fr. 1 —*
10. *Rod*, Edouard. **Pernette.** Nouvelle vaudoise. (Au lieu de 2 fr. 50) *Fr. 1 —*
11. *Hänni.* **Chez les Canaques.** Joli récit d'un voyage de trois ans. (Au lieu de 3 fr. 50) *Fr. 1 —*

Tous ces ouvrages seront envoyés franco contre remboursement. On souscrit par simple carte postale adressée à la *Gérance de « l'Educateur »*. Bien spécifier les volumes désirés.

Editions FÖTISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

L'ORPHÉON

chœurs à 2 et à 3 voix égales à capella

Doret, G., Les Glaneuses à 2 voix. —.25	Lauber, E., Douze chants de Noël, 1 et 2 voix —.50
Lauber, E., La Terre Helvétique, à 3 voix —.25	Cornelius, P., 3 chants de Noël, 1 et 2 voix —.25
Plumhof, H., Les Alpes, à 3 voix. —.25	Kling, H., Dix chants de Noël (I volume) 1 et 2 voix —.25
Roux, G., Une voile sur le Léman à 2 voix —.25	— Dix chants de Noël (II volume) 1 et 2 voix —.25
Grunholzer, K., Je m'en va, Dieu, à 2 voix —.25	— Dix chants de Noël (III volume) 1 et 2 voix —.25
Schnyder, Ch., Nostalgie, à 2 voix —.25	Mozart-Kling, Excursion, à 2 voix —.50
» Chanson printanière à 2 voix. —.25	Kling, H., Marche des pinsons, à 2 voix —.50
Harnisch, A., Vœux de nouvelle année —.25	Weber-Kling, 4 chœurs d'Euryanthe : No 1. Les examens, à 2 voix } No 2. Les promotions, à 3 voix } 1.— No 3. Le départ, à 3 voix } No 4. Dans la forêt, à 3 voix }
Grunholzer K., Lumière de Noël, à 2 voix. —.25	Rsini-Klisong, Jour charmant, à 2 voix —.50
Meister, C., O sainte nuit, 2 voix —.25	Cosson, A., Petit enfant Jésus. (Noël) 1 ou 2 voix —.50
Uffoltz, P., Cloches, sonnez, à 2 voix —.25	Rousseau, J., Noël des bûcherons, à 3 voix —.50
Grunholzer, K., Gloire à Jésus, à 2 voix —.25	— O Christ ! Tu sors de la poussière. (Chant de Pâques), à 3 voix —.50
North, C. Paix sur la terre, 2 voix —.25	Kling, H., Le Cor des Alpes. (Mélodie suisse populaire) à 2 voix —.25
Grunholzer, K., Noël, à 2 voix. —.25	Pahud, G., Chant de Noël à 3 voix —.50
Mayor, Ch. Alouette légère, à 3 voix —.25	Sourilas, Th., Petits enfants (Berceuse) à 2 voix —.50
de Faye-Jozin, F., La chanson du vieux moulin, à 2 voix. —.50	— Le Bois en fête, à 3 voix —.50
— Le même, à 3 voix —.50	Beethoven-Kling, Plaisir champêtre, à 2 voix —.30
Rousseau, J., Le Jour de Noël, à 3 voix —.25	— — Activité, à 2 voix —.30
— même à 2 voix —.25	Grandjean, S., Ainsi va la vie, ainsi va le temps (Ritournelle pour 2 chœurs d'enfants, à 2 voix —.50
— Voici Noël, à 3 voix —.25	Gluck-Sauvrezis, Armide : Air de la Naïade, à 3 voix. —.50
— même à 2 voix —.25	— — Orphée, Romance, à 3 voix —.50
— Joie de Noël, à 3 voix. —.25	Masini, F.-Kling, Le Lac de Genève, à 2 ou 3 voix
— même à 2 voix —.25	Kling, H., Les Tziganes (Chœur ou Duo sur de célèbres danses hongroises, à 2 voix —.50
— Pourquoi ces chants de Noël ? à 3 voix —.25	
— Le sapin de Noël, à 3 voix —.25	
— même à 2 voix —.25	
— Noël, te voilà de retour, à 3 voix —.25	
— Noël, le ciel est bleu, à 3 voix —.25	
— Voici Noël, ô douce nuit, à 3 voix —.25	
— Pourquoi, petit enfant, 3 voix —.25	
— Chantons tous Noël, à 3 voix. —.25	
— même à 2 voix —.25	
Denéréaz, C. C., recueil de 12 chants populaires, à 3 voix égales. —.30	

~~~~~ Envois à l'examen ~~~~~

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIX<sup>me</sup> ANNÉE. — No 3.



LAUSANNE — 18 janvier 1913.

# L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

## COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :** Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50

**PRIX DES ANNONCES :** 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE**



## Livres pour les Universités, les Ecoles et l'Enseignement privé

Adoptés par les Universités ou par les Départements d'Instruction publique de la Suisse romande.

- Appuhn, Charles*, prof. — **Éléments de morale sociale**, 1 vol. in-16, 230 p. 2.—  
— **Lectures de morale personnelle**, vol. in-12, 280 pages. 2.—
- Brisset, L.* — **Sciences physiques et naturelles**, 1 vol. in-16, 456 p., nombr. illustrations. 2.50
- Charrey, A.* — **Livre de lecture**, troisième édition, degré inférieur. 1.80
- Clift, J. A.* — **Manuel du Petit solfégien**. — 95
- Corbaz, André* — **Exercices et problèmes d'arithmétique**.  
1<sup>re</sup> série (élèves de 7 à 9 ans) 5<sup>me</sup> édition. — 70  
1<sup>re</sup> série, livre du maître. 1.—  
2<sup>me</sup> série (élèves de 9 à 11 ans) 5<sup>me</sup> édition. — 90  
2<sup>me</sup> série, livre du maître. 1.40  
3<sup>me</sup> série (élèves de 11 à 13 ans) 5<sup>me</sup> édition. 1.20  
3<sup>me</sup> série, livre du maître. 1.80  
**Calcul mental**. 1.75  
**Exercices et problèmes de géométrie et de toisé**. 1.50  
**Solutions de géométrie**. — 50
- Choisy, Louis*, pasteur. — **Manuel d'instruction religieuse**, 4<sup>me</sup> édition. — 75
- Denis, Jules*. — **Manuel d'enseignement antialcoolique**. Vol. in-16, cartonné, illustré de 77 figures et de 8 planches lithographiques, nouv. édition. 2.—
- Duchosal, M.* — **Notions élémentaires d'instruction civique**, édit. compl. — 65  
édit. réduite. — 40
- Eberhardt, A.* prof. — **Guide du violoniste**. Tenue du violon et de l'archet. — Conseils pratiques sur la manière d'étudier. 1.—
- Estienne, H.* — **Pour les tout petits**, poésies illustrées, 4<sup>me</sup> édition. 2.—
- Gavard, A.* — **Livre de lecture**, degré moyen. 2.—
- Goué Mme et Goué, E.* — **Comment faire observer nos élèves**. 2.25
- Guillermet, F.* — **Pourquoi pas? essayons**. Manuel antialcoolique  
broché 1.50  
relié 2.75
- Juge, M.* — **Notions de sciences physiques**, cartonné. 2.90
- Kolle et Hetsch, Drs.* — **La bactériologie expérimentale**, 2<sup>me</sup> édit. 2 vol. de 400 pages chacun, 80 fig. et 100 planches en couleurs, traduction française par le Dr H. Carrière. — broché 40.—
- Konderef, Jean*. — **L'aplanétisme des surfaces et des lentilles elliptiques et hyperboliques**. 3.50
- Lacabe-Plasteig*. — **Géométrie expérimentale** appliquée aux travaux de la femme. Coupe, Couture, Dentelle, Dessin, Ouvrage de fantaisie. 1 vol. 250 pages, nombr. illustr. 3.—
- L'Homme, Mme*. — **Cours de travail manuel**. Coupe, Couture, Lingerie Modes, Travaux d'Art. Volume in-16, 220 pages, nombr. illustr. 2.—
- Lescaze, A.* — **Premières leçons d'allemand**. — 75  
**Manuel pratique de la langue allemande**, 1<sup>re</sup> partie, 7<sup>me</sup> édition. 1.50  
**Manuel pratique de la langue allemande**, 2<sup>me</sup> partie, 5<sup>me</sup> édition. 3.—  
**Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache**, 1<sup>re</sup> partie. 1.40  
2<sup>me</sup> partie. 1.50  
**Lehr- und Lesebuch**, 3<sup>me</sup> partie. 1.50
- Malapert-Paulin*, prof. — **Leçons de philosophie**. Tome I : Psychologie. 1 vol. in-8, 490 pages. 5.—  
— Tome II : Morale, Logique, Métaphysique. 1 vol. in-8; 590 pag. 5.—
- Malsch, A.* — **Les Fables de La Fontaine**, édition annotée. 1.50
- Marti et Mercier*. — **Livre de lecture** à l'usage des écoles primaires de Genève, degré supér. 106 illustrations. 3.—
- Massoulier, Pierre*, prof. — **Cours de chimie**. Tome I. 1 vol. de 300 pages; nombr. illustr. 2.75  
— Tome II. 1 vol. de 420 pages, nombr. illustr. 3.50
- Mermet, A.*, prof. — **Exercices pratiques de chimie**. Tome I. 1 vol. in-8 de 800 p. avec 378 figures. 9.—  
— Tome II. 1 vol. in-8 de 900 p., nombr. illustr. 9.—
- Monod, G.* — **Sténographie multilingue**. A l'usage des Français, Allemands, Anglais, Italiens, Espagnols, etc. 3.50
- \*\*\* — **Mon précepteur français**, jeu pour apprendre le français. 1.—
- Montet, Ed.*, Dr Prof. Th. — **Histoire du peuple d'Israël d'après l'Ancien Testament**, 3<sup>me</sup> édit. cart. — 75
- Pellat, H.* et *P. Sacerdote*, prof. — **Cours de physique**. Tome I. 1 vol. in-8, 400 p., nombr. illustr. Notions préliminaires et pesanteur; équilibre des liquides et des gaz; chaleur. 3.50

## LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>

Par M. AUDEMARS et L. LAFENDEL, institutrices:

### DESSIN POUR LES PETITS

Avec une préface de S. DOMPMARTIN, inspectrice des écoles enfantines.

Et un avant-propos de Ed. CLAPARÈDE, professeur à l'Université de Genève.

Ouvrage contenant 48 figures hors texte en couleurs.

Par une intelligente adaptation, cette nouvelle méthode **transforme l'enseignement du dessin d'après nature**, réservé jusqu'ici aux écoles supérieures, en un moyen éducatif judicieusement mis à la portée de l'intelligence des tout petits.

Dans son plan et ses exercices, ce moyen éducatif tient compte de la nature aussi bien que des désirs et des aspirations de l'enfant dont l'esprit d'imitation, l'instinct de curiosité et le besoin d'activité sont les traits caractéristiques.

En collaboration avec les autres branches d'enseignement, le dessin ainsi compris apporte à la cause de l'éducation son tribut d'observation intensive et son concours pour une préparation complète et rationnelle.

L'ouvrage, qui sort de presse, a été édité avec un soin tout particulier. C'est une réelle nouveauté qui mérite l'attention de tout le corps enseignant.

## Cordonnerie de la Louve

### J. REGAMEY & MARENDAZ

Téléphone 3995      8, rue de la Louve, 8      Téléphone 3995

**CHAUSSURES** : Confections en tous genres sur mesure

SE CHARGE DE TOUTES REPARATIONS SOIGNÉES DE CHAUSSURES ET CAOUTCHOUCS

Service à domicile — *dans les 24 heures* — Service à domicile

## Max Schmidt & C<sup>ie</sup>

24 et 25, Place Saint-Laurent — Terreaux, 2

**LAUSANNE**

### Articles de Ménage

*Email, - Nickel, - Trimétal, - Aluminium*

Nattes, Brosserie, Coutellerie.

**Appareils de Chauffage.**





**HORLOGERIE  
- BIJOUTERIE -  
ORFÈVRERIE**



# **Bornand-Berthe** **Lausanne** **8, Rue Centrale, 8**

**Montres garanties** en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 4, jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1<sup>er</sup> titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

## **RÉGULATEURS — ALLIANCES**

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

## **AVIS DE LA GÉRANCE**

Nous prions instamment tous nos abonnés de bien vouloir verser, d'ici au 10 février, le montant de leur abonnement pour 1913, au compte de chèques postaux N° 11 125. Chacun profitera, nous en sommes sûr, de ce mode de paiement facile, commode, économique et progressiste.

A partir du 10 février, nous nous couvrirons par remboursement postal.

Le Gérant : J. CORDEY.

## **Maison NYFFENEGGER**

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403  
LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

### **Produits de la maison:**

Chocolats — Marrons glacés  
Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ \* Salons de Rafrâichissements \* GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique : Nyffenegger, Lausanne.